

Le Manège

Contrat de location

Le locataire

Nom du locataire / association / société:

Responsable de la manifestation :

Signataire du contrat :

Adresse :

Adresse de facturation (si autre que « adresse ») :

N° téléphone :

N° portable :

N° professionnel :

Email :

La location

Date(s) de location :

Genre de manifestation :

Horaire prévu de la manifestation : de

h

à

h

Installation dès :

h

Jour(s) de montage/démontage : oui non

Date(s) : de h à h

Nombre de personnes attendues :

Nom du traiteur :

Repas : oui non

Cocktail ou apéritif seuls : oui non

Buffet : oui non

Autre :

Aménagement de la salle (à voir avec l'intendant M. Maye 0041 76 377 86 91/ assistant M. Eigenmann 0041 78 788 98 89)

Musique/animation oui non

Vidéo projecteur oui non

Chaises oui non nombre :

Ecran oui non

Podium/scène oui non

Sono professionnelle oui non

Eclairage spécial oui non

Toute demande particulière, technique ou autre, doit nous parvenir au minimum 21 jours avant la manifestation.

Tarifs (à remplir par le SBEL)

Habitants, ass. ou
partis politiques onésiens

manifestations d'ass.
caritatives onésiennes ou non

toute autre
manifestations

forfait

Location de la salle¹ Frs.

Suppléments techniques Frs.

Acompte de 50% non remboursable Frs.

Frais de personnel Frs.

¹ Le tarif est fixé en fonction du domicile et/ou du but de la manifestation. En cas d'abus (informations erronées, prête-nom, etc.), le SBEL se réserve le droit d'appliquer le tarif le plus élevé.

Remarques

Onex le :

Signature :